



Achat défectueux entre particuliers

Par **Ph6315**, le **20/07/2014** à **18:37**

Bonjour
Nous avons acheté une armoire ancienne démontée à un particulier. Elle s'est avérée incomplète lors du remontage. Le vendeur, qui n'a rien dit, ne nie pas (mails à l'appui), il propose de faire refaire les traverses manquantes mais traine en longueur.
Quels sont les recours, si il y en a, pour faire avancer l'affaire ? Un médiateur peut-il intervenir ?
Merci d'avance pour vos conseils éclairés
Cordialement
PhG6315

Par **Lag0**, le **20/07/2014** à **18:40**

Bonjour,
Malheureusement, le vendeur n'est tenu qu'à la garantie des vices cachés. Or, ici, il semble difficile de faire passer cela en vice caché puisqu'il était possible à l'acheteur de faire le point sur les pièces fournies au moment de l'achat.
A part l'accord amiable, je ne vois pas trop de recours...

Par **Ph6315**, le **21/07/2014** à **20:26**

Merci Lag0 pour votre réponse, je comprends
mais à part remonter l'armoire sur place avant de l'emporter il n'était pas si facile de vérifier que toutes les pièces n'étaient pas là.
Je vais continuer ma pression amicale sur le vendeur
Bonne soirée